

Le programme de reboisement prend chaque année plus d'ampleur, comportant la plantation de quelque 500,000 arbres au cours d'une seule année sur les terres marginales et sous-marginales appartenant à la province ou à des particuliers. Les programmes d'aménagement forestier prévoient la construction de routes d'accès aux terres de la Couronne et l'amélioration des terres à bois; des coupes d'amélioration servent d'objet de démonstration au public, aux Cercles 4-H forestiers, aux scouts et aux guides. La protection contre l'incendie ne présente pas de problème sérieux. Les superficies boisées sont relativement petites et éparses et sont toutes accessibles par route ce qui permet d'amener facilement et rapidement sur les lieux le matériel de lutte contre les incendies.

Nouvelle-Écosse.—La superficie terrestre de la Nouvelle-Écosse est de 20,402 milles carrés, dont 16,274 sont classés comme forêts et 93 p. 100 de ces dernières sont considérées comme productives. Dans l'ensemble du Canada, 91 p. 100 des forêts sont la propriété de la Couronne, du chef des gouvernements fédéral et provinciaux, mais en Nouvelle-Écosse quelque 22 p. 100 seulement appartient à la Couronne.

Les terres provinciales de la Couronne sont administrées par le ministère des Terres et Forêts avec le concours de forestiers et de gardes forestiers. De même, un personnel provincial spécialisé au service de certaines entreprises forestières administrent des forêts d'appartenance privée. Le ministère applique la loi sur les terres et forêts et assure l'extinction des incendies de forêt quel qu'en soit le régime foncier. La détection des incendies est facilitée par un réseau de 31 tours de guet et un service de surveillance aérienne, reliés aux véhicules routiers et au centre par téléphone et par radio. Des équipes de pompiers bien outillés ainsi que des garde-feu sont postés dans toute la province.

L'industrie forestière est de première importance dans l'économie de la Nouvelle-Écosse. Il existe quelque 450 scieries de tous genres et de toutes dimensions, une usine de papier journal, deux usines de pâte mécanique et une de pâte chimique. Ces usines ont produit environ 235,000 M pi. m.p. de bois de sciage et environ 580,000 cordes de bois rond en 1966. Compte tenu de la production additionnelle d'une nouvelle usine importante de panneaux pressés et d'une deuxième usine de pâte chimique, dont les opérations ont commencé en 1967, on prévoit que la production de bois rond augmentera de quelque 380,000 cordes en 1967.

Le programme de reboisement, en vigueur depuis les années 1930, a presque triplé, grâce à l'expansion de la pépinière principale de Lawrencetown et à l'établissement d'une nouvelle pépinière forestière dans l'Île-du-Cap-Breton. Les travaux sur la capacité productrice du sol et la préparation de terrains dénudés par l'incendie se poursuivent à titre expérimental. En 1966, on a planté environ un million de jeunes plants, dont la plupart dans des terres non boisées.

Les programmes d'aménagement forestier comprennent la construction de routes d'accès aux forêts de la Couronne et l'amélioration des peuplements en vertu d'ententes fédérales-provinciales. Le bois d'œuvre, le bois à pâte et les arbres de Noël sont vendus par adjudication, et l'abattage sur les terres de la Couronne se fait sur recommandation des agents forestiers régionaux du ministère des Terres et Forêts. Des inventaires d'aménagement, des études sur la régénération et des abattages expérimentaux se poursuivent sur les terres de la Couronne, et un programme actif d'exploitation de ces terres sous un régime de rendement soutenu est en voie de réalisation. Des techniques sylvicoles, y compris l'éclaircie, la coupe de conversion, la fertilisation par avion et au sol, le défonçage de fondrières et l'utilisation de sylvicides ont été appliqués à 10,000 acres de terres de la Couronne en 1966 en vertu d'un programme provincial-fédéral.

Des recherches forestières sont effectuées par des services du gouvernement fédéral et par la *Nova Scotia Research Foundation*. Les investigations portent sur l'amélioration des peuplements, l'alimentation des arbres, les méthodes de coupe et les insectes et les maladies des arbres. Les programmes de vulgarisation comprennent une campagne de prévention des incendies, des projections cinématographiques dans les écoles, la diffusion